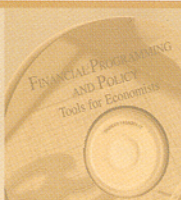


# FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL



PROGRAMME DE L'INSTITUT DU FMI

# 2003

RENFORCER LES CAPACITÉS  
DÉCISIONNELLES DES PAYS  
MEMBRES DU FMI





## AVANT-PROPOS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Parce qu'une bonne politique économique est essentielle pour assurer la stabilité et la croissance, l'Institut du FMI s'efforce en permanence de proposer des programmes de formation bien adaptés aux fonctionnaires nationaux chargés de conduire et de formuler la politique économique dans les 183 pays membres du FMI. L'Institut a conçu ses cours et séminaires pour 2003 en tenant compte des besoins actuels et émergents des pays membres.

Lors de mes visites dans différents pays au cours de l'année écoulée, nos pays membres m'ont répété qu'ils souhaitaient que le FMI continue non seulement de fournir conseils et assistance technique, mais aussi de dispenser une formation professionnelle. En collaboration avec les autres départements — Département des finances publiques, Département de la monnaie et des changes, Département des statistiques et Département juridique —, l'Institut du FMI s'attache à déployer un vaste programme visant à fournir aux cadres de nos pays membres la meilleure formation professionnelle possible en politique macroéconomique et financière ainsi que dans d'autres domaines connexes.

Chaque année, l'Institut du FMI cherche à mieux adapter ses programmes aux besoins des fonctionnaires nationaux à tous les niveaux. Ces deux dernières années, de nouveaux instituts et programmes de formation régionaux ont été mis en place, et de nouveaux cursus ont été élaborés à l'aide d'outils technologiques de pointe. Le programme de téléenseignement de l'Institut du FMI met à profit les possibilités offertes par le raccordement à Internet. Dans la même optique, en 2002, des sites extranet ont été créés pour les documents relatifs aux cours afin d'améliorer l'apprentissage sur place et de permettre aux participants de consulter les documents en ligne avant leur arrivée à Washington.

D'après mon expérience personnelle, c'est souvent un manque de capacités institutionnelles qui entrave l'exécution des réformes nécessaires. C'est pourquoi le FMI accorde aujourd'hui une attention prioritaire à l'aide au renforcement des capacités, en coopération et en coordination avec d'autres institutions. Il est clair que les efforts des pays qui ont tout à la fois renforcé leurs capacités et mené une politique économique avisée ont porté leurs fruits.

Nous sommes prêts à aider nos pays membres dans ce processus, notamment en leur offrant des programmes de formation qui améliorent la compréhension commune des questions de politique économique parmi les représentants de nos pays membres et nos services, tout en renforçant nos propres capacités à traiter ces questions de concert avec nos pays membres.

*Horst Köhler*  
*Directeur général*  
*Fonds monétaire international*  
*Avril 2002*

## MESSAGE DU DIRECTEUR DE L'INSTITUT



*Mohsin Khan*

Mohsin Khan  
Directeur de l'Institut  
Fonds monétaire international  
Avril 2002

Pour rester efficaces, les institutions et les systèmes économiques doivent constamment se renouveler pour répondre aux besoins nouveaux. C'est ainsi que, à l'Institut du FMI, en préparant notre programme pour 2003, nous nous sommes attachés à recentrer nos efforts en fonction des différents impératifs de nos pays membres. Pour l'Institut du FMI, il s'agit de mieux utiliser la technologie et les techniques de formation, de continuer à élargir l'accès des fonctionnaires nationaux à la formation et de renforcer les capacités d'élaboration de la politique économique dans les pays membres. La demande de formation a toujours été élevée. Sur une période de trois ans environ, le nombre de fonctionnaires formés par l'Institut a presque *triplé*.

En réponse à cette demande, j'ai le plaisir de présenter le programme de cours et de séminaires offerts par l'Institut du FMI en 2003. En collaboration avec divers départements du FMI — Département des finances publiques, Département de la monnaie et des changes, Département des statistiques, Département juridique et Département des relations extérieures —, l'Institut du FMI a préparé un *large éventail de programmes de formation*, qui sont organisés au siège à Washington et ailleurs. Le programme de base comprend des cours intermédiaires et approfondis sur la programmation et les politiques financières, ainsi que sur la gestion macroéconomique. L'Institut du FMI offre aussi des cours spécialisés de courte durée pour des fonctionnaires plus expérimentés, particulièrement dans le domaine financier, et des séminaires de haut niveau sur des questions spécifiques pour de hauts fonctionnaires. Outre les cours qui se tiennent à Washington, l'Institut du FMI a lancé le *programme de téléenseignement* pour répondre aux besoins croissants de formation dans nos pays membres.

Des sites extranet ont été créés pour la plupart des cours offerts à Washington. Les participants aux cours ont donc maintenant accès à tous les documents et autres renseignements relatifs aux cours depuis leur pays. Par ailleurs, nous avons aussi mis en place une procédure de demande d'admission aux cours par Internet.

La collaboration avec les *partenaires régionaux de l'Institut* se développe dans le monde entier : en Afrique, l'Institut multilatéral d'Afrique; en Europe, l'Institut multilatéral de Vienne; en Asie, l'Institut régional de Singapour et le programme de formation conjoint Chine-FMI; en Amérique du Sud, le Centre de formation régional au Brésil; et au Moyen-Orient, le programme de formation régional à Abou Dhabi. Ces institutions et programmes régionaux aident tous ensemble à satisfaire les besoins de formation des pays membres, ainsi qu'à renforcer leurs ressources humaines et leurs infrastructures institutionnelles.

Nous avons à cœur de remplir notre mission de formation économique pour nos pays membres, et nous sommes convaincus que nos programmes leur permettront directement de mieux formuler et exécuter des politiques macroéconomiques avisées. J'espère que vous trouverez les programmes offerts par l'Institut du FMI en 2003 intéressants et enrichissants. Je me réjouis à la perspective de vous rencontrer et de vous accueillir à l'Institut du FMI à Washington.

# SOMMAIRE

Avant-propos du Directeur général .....	1
Message du Directeur de l'Institut .....	2
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>4</b>
<b>DESCRIPTION DES COURS</b>	
<b>ET CONDITIONS À REMPLIR .....</b>	<b>5</b>
Programmation et politiques financières .....	5
Programmation et politiques financières par téléenseignement .....	6
Gestion macroéconomique et secteur financier .....	8
Gestion macroéconomique et questions de finances publiques .....	9
Impact macroéconomique du budget .....	10
Statistiques de la balance des paiements .....	11
Statistiques de finances publiques .....	12
Politiques pour assurer la stabilité monétaire et financière .....	13
Finances publiques .....	14
Statistiques monétaires et financières .....	15
Marchés financiers et nouveaux instruments financiers .....	16
<b>AUTRES PROGRAMMES DE FORMATION .....</b>	<b>16</b>
Séminaires organisés au siège .....	16
Cours spécialisés de courte durée .....	17
Programme de formation interne en économie .....	17
Programme de bourses d'études approfondies Japon-FMI .....	17
<b>CENTRES DE FORMATION RÉGIONAUX .....</b>	<b>17</b>
Institut multilatéral de Vienne .....	17
Institut régional de Singapour-FMI .....	17
Programme de formation régional .....	17
Institut multilatéral d'Afrique .....	18
Programme de formation conjoint Chine-FMI .....	18
Centre de formation régional pour l'Amérique latine au Brésil .....	18
Autres programmes de formation et séminaires décentralisés .....	18
<b>DEMANDE D'ADMISSION</b>	
<b>ET MODALITÉS DE SÉLECTION .....</b>	<b>19</b>
Connaissances linguistiques .....	19
Modalités de sélection .....	20
Procédure et dates limites de dépôt des candidatures .....	20
Demande d'admission par voie électronique .....	20
<b>COURS PRÉALABLE (PPF)</b>	
<b>ET CONDITIONS D'ADMISSION .....</b>	<b>21</b>
<b>DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES .....</b>	<b>22</b>
Voyage .....	22
Hébergement .....	23
Indemnités de séjour .....	23
Examens médicaux et assurances .....	23
Activités de loisir .....	23
Renseignements divers .....	23
Correspondance .....	24
<b>PUBLICATIONS DE L'INSTITUT DU FMI .....</b>	<b>25</b>

## INTRODUCTION

L'Institut est un département spécialisé du FMI qui dispense, à l'intention de fonctionnaires des pays membres, une formation en matière de politique et d'analyse économiques et dans des domaines connexes. Les cours offerts par l'Institut sont donnés en quatre langues (anglais, arabe, espagnol et français) au siège du FMI à Washington et par téléenseignement.

Depuis sa création en 1964, l'Institut du FMI fournit aux fonctionnaires des pays membres une formation spécialisée dans les domaines de la politique et de l'analyse économiques. À la fin de l'année 2002, plus de 15.000 participants originaires de 181 pays avaient suivi ses cours et séminaires. Il est essentiel que les participants aient des connaissances linguistiques suffisantes pour pouvoir suivre le cours.



## DESCRIPTION DES COURS ET CONDITIONS À REMPLIR

## PROGRAMMATION ET POLITIQUES FINANCIÈRES (PPF)

---

### *Dates*

Ce cours, d'une durée de huit semaines, sera donné cinq fois en 2003 :

### *En anglais*

13 janvier–7 mars (03.01)

Date limite de dépôt des candidatures : 9 août 2002

### *En français*

5 mai–27 juin (03.05)

Date limite de dépôt des candidatures : 22 novembre 2002

### *En espagnol*

27 mai–18 juillet (03.07)

Date limite de dépôt des candidatures : 20 décembre 2002

### *En arabe*

25 août–16 octobre (03.10)

Date limite de dépôt des candidatures : 28 mars 2003

### *En anglais*

22 septembre–14 novembre (03.12)

Date limite de dépôt des candidatures : 11 avril 2003

## CONDITIONS À REMPLIR

Ce cours, axé sur l'action des pouvoirs publics, s'adresse aux cadres de rang intermédiaire qui agissent en tant que conseillers sur les politiques macroéconomique et financière dans des ministères tels que ceux des finances, de l'économie ou du plan, ou à la banque centrale, ou sont chargés de la mise en œuvre de ces politiques. Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques. Une bonne maîtrise des logiciels de tableurs est hautement souhaitable. Les fonctionnaires qui ont suivi les cours techniques — donnés par les Départements des statistiques, des finances publiques, ou de la monnaie et des changes — ne peuvent se porter candidats que dans le cas où leurs attributions ont considérablement changé. Le tableau de la page 21 fournit des indications complémentaires aux candidats qui ont déjà participé à des cours sur les conditions dans lesquelles ils peuvent faire de nouveau acte de candidature.

## DESCRIPTION DU COURS

Le cours a pour objectif d'aider les participants à mieux comprendre les mécanismes d'élaboration et de mise en œuvre des politiques macroéconomique et financière, en faisant appel à l'expérience du FMI en matière de surveillance économique, ainsi que de conseil et d'aide aux pays membres. Des politiques spécifiques sont présentées dans un cadre qui met l'accent sur la complémentarité des politiques de stabilisation et des réformes structurelles et sur l'importance de la coordination des politiques pour la promotion d'une croissance durable. Des études du FMI et de ses services, ainsi que d'experts externes, constituent l'ossature du contenu pédagogique de ce cours. Des exemples de programme d'ajustement mis en œuvre dans des pays membres serviront à montrer comment les politiques peuvent être adaptées à un environnement économique changeant.

*Le cours comprend deux parties :*

1. La première partie consiste en une analyse des grands secteurs macro-économiques, à savoir les secteurs réel, budgétaire, monétaire et extérieur; des principales politiques qui en affectent les performances et de la manière d'élaborer et de coordonner un ensemble de mesures propres à promouvoir la croissance et à favoriser l'ajustement macroéconomique, y compris des mesures de stabilisation et de réforme structurelle. Des études de cas, qui portent sur des problèmes économiques d'actualité et l'application de mesures macroéconomiques et structurelles pendant les crises récentes, sont également présentées dans cette partie.
2. La deuxième partie est consacrée à des travaux pratiques dans le cadre desquels les participants élaborent un programme d'ajustement pour un pays, à titre d'étude de cas.

Le cours traite aussi l'évolution du rôle du FMI et de l'architecture du système monétaire international.

## PROGRAMMATION ET POLITIQUES FINANCIÈRES PAR TÉLÉENSEIGNEMENT (TE/PPF)

---

### *Dates*

Ce cours, d'une durée de douze semaines, sera donné deux fois en 2003 :

### *En anglais*

Module téléenseignement : 13 janvier–21 mars (TE 03.31)

Stage de formation : 28 avril–9 mai

Date limite de dépôt des candidatures : 16 août 2002

Module téléenseignement : 18 août–24 octobre (TE 03.33)

Stage de formation : 1<sup>er</sup>–12 décembre

Date limite de dépôt des candidatures : 21 mars 2003

### CONDITIONS À REMPLIR

Ce cours, axé sur l'action des pouvoirs publics, s'adresse aux cadres de rang intermédiaire qui agissent en tant que conseillers sur les politiques macro-économique et financière dans des ministères tels que ceux des finances, de



l'économie ou du plan, ou à la banque centrale, ou sont chargés de la mise en œuvre de ces politiques. La préférence sera donnée aux candidats titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques, même si celui-ci n'est pas essentiel. **Il est indispensable de disposer d'une connexion fiable à Internet et de bien maîtriser les logiciels de tableurs pour suivre le cours.** Par rapport au cours PPF de huit semaines, celui-ci met davantage l'accent sur les comptes, l'analyse, la prévision et les compétences fondamentales de programmation financière. Il vise à répondre aux besoins de formation de personnes qui ne peuvent s'absenter de leur poste pour de longues périodes. Il comporte 180 heures de formation, dont plus de la moitié par téléenseignement pendant dix semaines, pour permettre aux participants de rester à leur poste tout en étudiant à mi-temps. Pendant cette période, il est prévu que les participants obtiennent de leurs supérieurs la permission de travailler seuls afin de satisfaire à toutes les exigences du cours (lectures et devoirs) en temps voulu. Le cours se termine par deux semaines de stage à Washington. **Seuls les participants ayant terminé le module de téléenseignement avec succès, y compris tous les devoirs, sont invités à participer au stage.** Les fonctionnaires qui ont suivi les cours techniques — donnés par les Départements des statistiques, des finances publiques, ou de la monnaie et des changes — ne peuvent se porter candidats que dans le cas où leurs attributions ont considérablement changé. Le tableau de la page 21 fournit des indications complémentaires aux candidats qui ont déjà participé à des cours sur les conditions dans lesquelles ils peuvent faire de nouveau acte de candidature.

#### CONNAISSANCES EN INFORMATIQUE, MATÉRIEL ET LOGICIELS

Les postulants doivent disposer des compétences ci-après et certifier par écrit qu'ils disposent d'un accès régulier à l'équipement suivant :

- Adresse électronique et aptitude à transmettre des fichiers électroniques via Internet.
- Maîtrise des logiciels de tableurs.
- Ordinateur avec lecteur de disque optique compact, carte son, Windows 98 ou version plus récente de ce système d'exploitation, Excel, Word et accès à Internet.
- Téléviseur et magnétoscope.
- Lecteur de cassettes audio.

#### DESCRIPTION DU COURS

Le module téléenseignement inclut un manuel intitulé *Financial Programming and Policies: Tools for Economists*, une cassette vidéo, une cassette audio, une disquette, trois disques optiques compacts et d'autres documents de référence. Tous les documents sont aussi disponibles sur Internet à l'adresse suivante : <http://www-dln.imf.org>.

Le module de téléenseignement portera sur les thèmes suivants :

- Analyse des grands secteurs macroéconomiques, à savoir les secteurs réel, budgétaire, monétaire et extérieur; des principales politiques qui en affectent les performances et de la manière d'élaborer et de coordonner un ensemble de mesures propres à promouvoir la croissance et à favoriser l'ajustement macroéconomique, y compris des mesures de stabilisation et de réforme structurelle.

- Méthodes de prévision pour le pays qui sert d'étude de cas.
- Élaboration d'un scénario de référence pour cette même étude de cas.

Dans le cadre du stage de formation, les participants auront à :

- Assister à des conférences thématiques et à des séances consacrées à des études de cas qui mettent l'accent sur les réformes et les mesures de stabilisation, ainsi que sur l'évolution du rôle du FMI et de l'architecture du système monétaire international.
- Mettre dans sa forme finale le scénario de référence pour le pays qui sert d'étude de cas.
- Élaborer un programme d'ajustement pour cette même étude de cas.

## GESTION MACROÉCONOMIQUE ET SECTEUR FINANCIER (GMSF)

### *Dates*

Ce cours, d'une durée de deux semaines, sera donné deux fois en 2003 :

### *En anglais*

21 avril–2 mai (03.04)

Date limite de dépôt des candidatures : 15 novembre 2002

### *En français*

29 septembre–10 octobre (03.13)

Date limite de dépôt des candidatures : 18 avril 2003

### CONDITIONS À REMPLIR

Ce cours s'adresse à des cadres de rang intermédiaire ou supérieur participant à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques du secteur financier



ou à l'interaction de ces politiques avec la gestion macroéconomique. Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme universitaire en sciences économiques. Les personnes qui ont suivi le cours de programmation et politiques financières ne peuvent faire acte de candidature moins de deux ans après y avoir participé.

## DESCRIPTION DU COURS

Ce cours couvrira les grandes questions analytiques et pratiques qui se posent dans les secteurs macroéconomiques clés, décrira le mode d'élaboration d'un programme d'ajustement macroéconomique et expliquera en détail les fondements théoriques et les aspects pratiques de la réglementation des marchés financiers, sur la base d'études de cas portant sur divers pays. Le cours comporte les volets suivants :

- Techniques et concepts d'analyse des secteurs de l'économie : réel, budgétaire, monétaire et extérieur.
- Dossiers d'actualité concernant chacun de ces secteurs, dont : les rapports entre la croissance économique et l'ajustement macroéconomique; l'évolution récente et les réformes des politiques budgétaire, monétaire et de change.
- Nature de l'intermédiation financière et types de marchés financiers.
- Réglementation du secteur financier et rôle de la banque centrale.
- Causes, conséquences et stratégie de lutte contre les crises bancaires et monétaires.

## GESTION MACROÉCONOMIQUE ET QUESTIONS DE FINANCES PUBLIQUES (GMF)

---

### *Dates*

Ce cours, d'une durée de deux semaines, sera donné deux fois en 2003 :

### *En arabe*

12-22 mai (03.06)

Date limite de dépôt des candidatures : 6 décembre 2002

### *En français*

10-21 novembre (03.16)

Date limite de dépôt des candidatures : 23 mai 2003

## CONDITIONS À REMPLIR

Ce cours s'adresse à des cadres de rang intermédiaire ou supérieur qui participent à l'élaboration et à la mise en œuvre de la gestion macroéconomique et de certains aspects de la politique des finances publiques. Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques. Les personnes qui ont suivi le cours de programmation et politiques financières ne peuvent faire acte de candidature moins de deux ans après y avoir participé.

## DESCRIPTION DU COURS

Le cours couvre les principales questions analytiques et de politique économique qui se posent dans les secteurs macroéconomiques clés, la formulation d'un programme d'ajustement macroéconomique et, en détail, les aspects techniques et opérationnels de la gestion des finances publiques, en s'appuyant sur des études de cas de plusieurs pays. Le cours comporte les volets suivants :

- Techniques et concepts aux fins de l'analyse des secteurs de l'économie : réel, budgétaire, monétaire et extérieur.
- Dossiers d'actualité concernant chacun de ces secteurs, dont : les rapports entre la croissance économique et l'ajustement macroéconomique; l'évolution récente et les réformes des politiques budgétaire, monétaire et de change.
- Analyse et prévision des opérations de l'État, relations entre le secteur des finances publiques et les autres secteurs, et réforme des dépenses et de la fiscalité.
- Ajustement et viabilité du budget, décentralisation, intégration et gestion publique.

### IMPACT MACROÉCONOMIQUE DU BUDGET (IMB)

#### *Dates*

Ce cours, d'une durée de deux semaines, sera donné une fois en 2003 :

#### *En espagnol*

8-19 septembre (03.11)

Date limite de dépôt des candidatures : 4 avril 2003

### CONDITIONS À REMPLIR

Ce cours s'adresse à des cadres de rang intermédiaire des ministères des finances et des banques centrales qui gagneraient à approfondir leur compréhension des dimensions macroéconomiques de la politique budgétaire. Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques ou d'un diplôme équivalent.

### DESCRIPTION DU COURS

L'objectif de ce cours est d'étudier les questions budgétaires et les effets macroéconomiques de la politique budgétaire d'une manière plus approfondie que dans un cours normal de deux semaines sur la programmation et les politiques financières. Des séances distinctes sont consacrées aux comptes et à l'analyse budgétaires, à la politique et à l'administration fiscales, aux dépenses, à la prévision budgétaire, aux relations entre le secteur budgétaire et le reste de l'économie, et à la dimension budgétaire de la programmation financière. Il y aura aussi des séances sur des questions d'actualité dans le domaine budgétaire. Parmi les travaux pratiques établis spécifiquement pour ce cours figurent des modules sur la comptabilité et l'analyse budgétaires, la politique fiscale et la politique des dépenses, et la prévision budgétaire, ainsi qu'un mini-exercice de programmation financière axé sur les questions budgétaires. Il est prévu que la moitié du temps environ sera consacrée à des travaux pratiques basés sur une étude de cas qui ont été conçus spécialement pour ce cours.



## STATISTIQUES DE LA BALANCE DES PAIEMENTS (SBP)

---

### *Dates*

Ce cours, qui dure six semaines, sera donné une fois en 2003 :

### *En anglais*

17 mars–25 avril (03.03)

Date limite de dépôt des candidatures : 11 octobre 2002

### CONDITIONS À REMPLIR

Ce cours s'adresse aux responsables de l'établissement des statistiques de la balance des paiements ou de la communication des principaux sous-ensembles de données relatives à la balance des paiements aux autorités chargées de cette tâche. Ils doivent être employés par le correspondant officiel du FMI dans leur pays. Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme universitaire en sciences économiques ou équivalent.

### DESCRIPTION DU COURS

Le cours, organisé en collaboration avec les Divisions de la balance des paiements et de la dette extérieure du Département des statistiques, vise à améliorer les statistiques de balance des paiements. Il comprend une série de conférences, des discussions, des exercices pratiques et des études de cas. Pendant les conférences, les participants ont l'occasion de discuter des difficultés qu'ils ont effectivement rencontrées au cours de leurs travaux sur la balance des paiements de leur pays. En outre, des séances de travaux pratiques montrent comment appliquer la méthodologie fondamentale à un ensemble typique de cas.

Les conférences portent principalement sur le cadre conceptuel de la balance des paiements, tel qu'il est défini dans la cinquième édition du *Manuel de la balance des paiements* du FMI. Les concepts fondamentaux, les règles de comptabilisation et les problèmes de classification sont traités dans le contexte du système plus général de statistiques économiques.

*Le cours comporte quatre parties :*

1. La couverture statistique et les techniques comptables de la balance des paiements (y compris la position extérieure globale), la taille de l'économie déclarante, le système de comptabilité en partie double, le compte des transactions courantes et le compte de capital, ainsi que l'évaluation, les dates d'enregistrement et l'unité de compte.
2. La nomenclature des postes de la balance des paiements, y compris les marchandises, les investissements directs et les réserves.
3. Les sources et les méthodes utilisées pour recueillir et diffuser les statistiques; les participants sont invités à discuter des techniques utilisées dans leur pays respectif au cours des séances consacrées aux études de cas.
4. Thèmes divers : évolution de l'organisation et des activités du FMI, liens entre les statistiques de balance des paiements et d'autres statistiques économiques, et questions intéressant l'analyse et la politique de la balance des paiements.

## STATISTIQUES DE FINANCES PUBLIQUES (SFP)

### Dates

Ce cours, qui dure six semaines, sera donné une fois en 2003 :

### En espagnol

3 mars–11 avril (03.02)

Date limite de dépôt des candidatures : 4 octobre 2002

### CONDITIONS À REMPLIR

Ce cours s'adresse aux responsables de l'établissement des statistiques de finances publiques, et non aux personnes chargées d'analyser les agrégats de finances publiques. Ils doivent être employés par le correspondant officiel du FMI dans leur pays. Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme universitaire en sciences économiques ou équivalent.

### DESCRIPTION DU COURS

L'objet principal de ce cours, qui est organisé conjointement avec la Division des finances publiques du Département des statistiques, est d'aider les fonctionnaires chargés de l'établissement des statistiques à s'acquitter de leur tâche en appliquant la méthodologie du FMI. Le cours est basé sur l'édition 2001 du *Manuel de statistiques de finances publiques* du FMI, qui établit une nouvelle méthode d'établissement des statistiques de finances publiques, harmonisée avec le *Système de comptabilité nationale* de 1993. Le cours aborde les principaux aspects de la nouvelle méthodologie, y compris la mise en place, à terme, d'une comptabilité sur la base des droits constatés et l'intégration complète avec la comptabilité patrimoniale de l'État. Il souligne en outre qu'il importe d'établir les statistiques de finances publiques sur une base de caisse et traite de la transition de la méthodologie actuelle au nouveau système.

Ce cours, à vocation avant tout pratique, est destiné à permettre aux participants de se familiariser avec la méthodologie par des exercices d'application des définitions, de la classification et des méthodes qui y sont exposées pour l'établissement des tableaux statistiques relatifs aux diverses opérations financières effectuées par les pouvoirs publics. Le cours s'articule sur une série d'études de cas portant sur des pays donnés; chacune d'elles constitue un module distinct basé sur les comptes des administrations publiques. Chaque étude est précédée d'un exposé magistral et se conclut par une discussion des principaux points évoqués. Les participants sont

répartis en petits groupes de travail, dont chacun présente ses conclusions au cours de la discussion finale.

Les études de cas porteront notamment sur les unités institutionnelles sur lesquelles des données doivent être rassemblées, la classification des données ainsi que l'établissement et l'analyse des données de finances publiques dans le cadre des politiques microéconomique et macroéconomique. Comme pour les autres cours, quelques séances sont aussi consacrées à l'évolution de l'organisation et des activités du FMI.



## *Dates*

Ce cours de quatre semaines sera donné une fois en 2003 :

## *En anglais*

23 juin–18 juillet (03.08)

Date limite de dépôt des candidatures : 10 janvier 2003

## CONDITIONS À REMPLIR

Ce cours s'adresse à des cadres de rang intermédiaire, appartenant en principe aux banques centrales ou organismes de supervision financière des pays membres, et exerçant des fonctions en rapport direct avec les aspects analytiques et opérationnels des responsabilités de ces institutions qui se rapportent à la stabilité monétaire et financière. Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme universitaire en sciences économiques ou équivalent.

## DESCRIPTION DU COURS

Ce cours, organisé en collaboration avec le Département de la monnaie et des changes, est consacré essentiellement à la formulation et à la mise en œuvre de politiques propres à assurer et maintenir la stabilité monétaire et financière, et il offre une vue d'ensemble du cadre d'application de ces politiques et de ses fondements structurels et institutionnels. Il vise à donner aux participants une connaissance plus approfondie des liens entre stabilité macroéconomique et stabilité financière, ainsi que de la conduite de la politique de la banque centrale et des organismes de supervision financière, en s'attachant spécialement aux aspects analytiques et techniques de la formulation et de la mise en œuvre des politiques.

Le cours donne un aperçu des liens réciproques entre la stabilité macroéconomique et celle du secteur financier, ainsi que des objectifs et instruments des décideurs chargés de la gestion de la monnaie et des changes et du maintien de la stabilité du secteur financier. Le cours comporte aussi un certain nombre de modules traitant des sujets suivants : choix et application du régime de la monnaie et des changes; rôle de la bonne gestion de la dette publique et de la gestion des réserves; surveillance et évaluation de la solidité du secteur financier; approches de la supervision du secteur financier, réglementation et dispositifs de sûreté; approches de la gestion des crises du secteur financier et cadre institutionnel du secteur public propre à favoriser la stabilité monétaire et financière. Un des thèmes récurrents dans beaucoup de ces modules est la fonction que jouent les normes, directives ou codes de bonnes pratiques universellement acceptés.

Le cours est donné sous forme de séminaire, certains sujets faisant l'objet de travaux pratiques. Ces derniers sont consacrés à l'examen détaillé des modalités de mise en œuvre des politiques à l'aide d'études de cas de pays à divers niveaux de développement. Quelques séances sont consacrées à l'évolution du rôle et des activités du FMI. Le rôle et le champ de l'assistance technique que le Département de la monnaie et des changes fournit en matière de surveillance du secteur financier et dans certains domaines connexes sont également passés en revue.

### *Dates*

Ce cours, qui dure cinq semaines, sera donné une fois en 2003 :

### *En anglais*

14 juillet–15 août (03.09)

Date limite de dépôt des candidatures : 31 janvier 2003

### CONDITIONS À REMPLIR

Ce cours s'adresse à des cadres des ministères des finances chargés de tâches d'exécution ou de responsabilités de rang intermédiaire ayant un rapport direct avec les finances publiques, comme le recouvrement des recettes et l'analyse du processus budgétaire. Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme universitaire en sciences économiques.

### DESCRIPTION DU COURS

Ce cours, organisé en collaboration avec le Département des finances publiques, a pour but de renforcer les connaissances des participants dans les principaux domaines des finances publiques. Il présente, dans un cadre macroéconomique, une vue générale des finances du secteur public, en insistant plus particulièrement sur les problèmes de finances publiques qui se posent dans les pays en développement.

*Le cours comprend six parties :*

1. Introduction à la théorie macroéconomique et aux statistiques y afférentes : relations économiques entre les principaux secteurs de l'économie; effet de la politique de finances publiques sur la balance des paiements, l'inflation, l'emploi, la répartition des revenus et la croissance; statistiques permettant de mesurer les agrégats de finances publiques.
2. Examen des dépenses courantes et des dépenses en capital du secteur public : les principales catégories de dépenses ainsi que leurs objectifs et leurs effets sont traités. La politique de dépenses est également examinée, particulièrement sous l'angle des mesures de protection sociale à intégrer aux programmes de réforme.
3. Examen des impôts : les principales catégories d'impôts sont examinées en termes de mobilisation des recettes, ainsi que de leurs effets sur l'efficacité économique et la justice sociale; certaines questions relatives aux relations fiscales internationales sont aussi abordées. Sont également examinés les problèmes que soulève l'administration de l'impôt (assiette, recouvrement et civisme fiscal, notamment).
4. Élaboration et exécution du budget : des séances sont consacrées à l'étude des méthodes et techniques applicables au budget de l'État et au contrôle financier.
5. Aspects budgétaires : les aspects budgétaires des entreprises publiques et le financement des opérations du secteur public, en particulier des administrations publiques, sont examinés. Le rôle joué par la politique budgétaire dans la promotion du développement et de la stabilité économique est examiné aussi.
6. Autres sujets abordés : la transparence des finances publiques, les relations budgétaires intergouvernementales et la vulnérabilité des finances publiques.

Enfin, les participants, individuellement ou en groupes, appliquent les grands enseignements du cours à une série de problèmes pratiques dans différents domaines (par exemple politique fiscale, politique des dépenses, questions macroéconomiques). Plusieurs séances sont consacrées à l'évolution de l'organisation et des activités du FMI. L'assistance technique fournie dans divers domaines par le Département des finances publiques est également examinée.

## STATISTIQUES MONÉTAIRES ET FINANCIÈRES (SMF)

---

### *Dates*

Ce cours de cinq semaines sera donné une fois en 2003 :

### *En anglais*

6 octobre–7 novembre (03.14)

Date limite de dépôt des candidatures : 25 avril 2003

### CONDITIONS À REMPLIR

Ce cours s'adresse à des cadres ayant acquis une expérience ou assumé des responsabilités pendant plusieurs années dans les domaines de l'établissement ou de l'analyse des statistiques monétaires et financières. Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme universitaire en sciences économiques ou équivalent.

### DESCRIPTION DU COURS

Le cours, organisé en collaboration avec les divisions du Département des statistiques chargées des statistiques relatives aux institutions financières, est conçu pour aider les fonctionnaires des services compétents à mieux comprendre la méthodologie du FMI pour la collecte et l'établissement de données monétaires et financières servant à l'analyse macroéconomique. Cette méthodologie est fondée sur le *Manuel de statistiques monétaires et financières* du FMI.

Le cours comprend des conférences, des travaux pratiques et des études de cas, conçus pour permettre aux participants d'approfondir leurs connaissances en matière de statistiques monétaires et financières et d'analyse macroéconomique. Le cours décrit le cadre analytique de présentation des statistiques monétaires et financières et l'utilisation de ces statistiques pour l'élaboration de la politique économique. Il couvre les sujets suivants : la sectorisation de l'économie; la classification des instruments financiers, y



compris les dérivés financiers; les principes d'évaluation et autres règles comptables; le calcul des données de flux; les relations entre les statistiques monétaires et financières et les statistiques relatives aux liquidités internationales, à la comptabilité nationale, aux finances publiques et à la balance des paiements. L'accent est mis sur l'analyse des données monétaires dans le cadre de la politique macroéconomique. Les travaux pratiques couvrent la sectorisation, les stocks, les flux et les règles comptables. Les études de cas portent sur l'établissement des comptes de la banque centrale, des autres sociétés de dépôts et des autres sociétés financières, ainsi que sur la situation des sociétés de dépôts et des sociétés financières, établie à partir des comptes des divers sous-secteurs financiers. Le cours traite aussi l'évolution de l'organisation et des activités du FMI.

## MARCHÉS FINANCIERS ET NOUVEAUX INSTRUMENTS FINANCIERS (MFN)

### *Dates*

Ce séminaire de deux semaines sera donné une fois en 2003 :

### *En anglais*

20–31 octobre (03.15)

Sur invitation seulement

### CONDITIONS À REMPLIR

Ce séminaire s'adresse aux cadres de rang intermédiaire ou supérieur des banques centrales, des ministères des finances et des organes de réglementation.

### DESCRIPTION DU COURS

L'objectif du séminaire est d'étudier la nature de l'intermédiation financière, le rôle des marchés et des établissements financiers dans l'allocation du risque et les mécanismes réglementaires nécessaires afin de créer les incitations appropriées pour tous les participants au système financier. Le cours mettra l'accent en particulier sur l'émergence des marchés et instruments dérivés; il analysera les bases conceptuelles de ces nouveaux instruments, y compris les stratégies d'établissement des prix et d'achat et vente, ainsi que leur utilisation par les entités financières pour gérer le risque. Parmi les sujets abordés figurent la structure du marché financier; les marchés de capitaux (financement à court et à long terme); les produits dérivés et l'établissement de leur prix (contrats à terme normalisés ou de gré à gré, swaps, options); la gestion du risque dans les banques commerciales; les modèles de risque de crédit; la réglementation des banques, des marchés de capitaux et des dérivés financiers; l'origine et la nature des crises financières.

## AUTRES PROGRAMMES DE FORMATION

### SÉMINAIRES ORGANISÉS AU SIÈGE

L'Institut organisera un séminaire en 2003, dont le thème et le calendrier seront fixés après la publication du présent programme. Les séminaires, qui durent généralement de deux jours à deux semaines, s'adressent à des hauts fonctionnaires. Leur forme varie : il peut s'agir d'ateliers de réflexion, de séries de conférences ou de colloques. D'éminents universitaires et experts sont souvent invités à prendre part à ces séminaires en qualité de conférenciers ou de panélistes. Les ressources disponibles à cet effet étant limitées, il n'est possible de participer aux séminaires que sur invitation.



## COURS SPÉCIALISÉS DE COURTE DURÉE

La participation à ces cours est réservée aux personnes invitées qui seront informées directement du thème et des dates des cours.

## PROGRAMME DE FORMATION INTERNE EN ÉCONOMIE

En étroite collaboration avec d'autres départements du FMI, l'Institut pilote un programme de formation interne en sciences économiques. Dans le cadre de ce programme, il offre chaque année environ 75 cours de courte durée et séminaires d'une demi-journée aux économistes du FMI pour qu'ils perfectionnent et mettent à niveau leurs compétences analytiques. Bien que ce programme soit conçu essentiellement pour le personnel du FMI, un nombre limité de participants externes, y compris des fonctionnaires de pays membres, peuvent assister à certains cours.

## PROGRAMME DE BOURSES D'ÉTUDES APPROFONDIES JAPON-FMI

Grâce à l'appui financier du gouvernement japonais, l'Institut du FMI a mis en place un programme de bourses d'études approfondies en sciences économiques. Ce programme vise à former des ressortissants de pays d'Asie membres du FMI à l'économie appliquée, avec la perspective d'une carrière au sein du FMI ou de leur administration nationale. Les participants à ce programme doivent normalement suivre des études de sciences économiques jusqu'au niveau doctorat et avoir été admis eux-mêmes à un programme de Ph.D. en sciences économiques à l'une des meilleures universités d'Amérique du Nord avant de postuler pour une bourse.

## CENTRES DE FORMATION RÉGIONAUX

### INSTITUT MULTILATÉRAL DE VIENNE (IMV)



Le Fonds monétaire international organise également, à l'intention des fonctionnaires des pays en transition d'Europe et d'Asie, des cours et des séminaires spécialisés à l'Institut multilatéral de Vienne (Autriche). Créé en 1992, l'Institut multilatéral de Vienne propose des formations avec l'appui de six institutions multilatérales, du pays hôte et d'autres pays donateurs. Une brochure présentant l'ensemble des cours offerts par l'Institut multilatéral de Vienne est publiée chaque année; ces informations peuvent aussi être obtenues auprès de certaines des institutions qui parrainent ce programme. Pour des informations détaillées, veuillez consulter le site de l'Institut multilatéral de Vienne à l'adresse <http://www.jvi.org>.

### INSTITUT RÉGIONAL DE SINGAPOUR-FMI (STI)



En coopération avec l'Autorité monétaire de Singapour, le FMI organise des cours et des séminaires destinés aux fonctionnaires des pays de la région Asie-Pacifique. La première série de cours a débuté en mai 1998. Le programme complet des formations proposées par l'Institut régional de Singapour est publié chaque année dans une brochure. Pour des informations détaillées, veuillez consulter le site de l'Institut régional de Singapour à l'adresse <http://www.sti.org>.

### PROGRAMME DE FORMATION RÉGIONAL (PFR)



Le FMI et le Fonds monétaire arabe (FMA) ont mis en place un programme de formation régional (PFR) afin de développer et de coordonner les possibilités de formation offertes à leurs pays membres dans les régions Afrique du Nord et Moyen-Orient. Le PFR, installé au siège du FMA à Abou Dhabi (Émirats arabes unis), a commencé ses activités de formation en mai 1999. Une brochure distincte, publiée par le Fonds monétaire arabe, décrit en détail le programme des cours et séminaires proposés par le PFR. Le programme et la description des cours sont aussi disponibles sur le site du FMI à l'adresse <http://www.imf.org>.

## INSTITUT MULTILATÉRAL D'AFRIQUE (IMA)



L'Institut multilatéral d'Afrique (IMA) est un établissement créé conjointement par la Banque africaine de développement, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international. Situé à Abidjan (Côte d'Ivoire), il a commencé ses activités de formation en novembre 1999. Chacune des institutions propose des cours en anglais ou en français et des séminaires bilingues à l'intention des fonctionnaires des pays africains. Ces cours et séminaires sont décrits dans une brochure annuelle, qui peut être obtenue auprès des trois institutions qui parrainent l'IMA. Pour des informations détaillées, veuillez consulter le site de l'IMA à l'adresse <http://www.ima-jai.org>.

## PROGRAMME DE FORMATION CONJOINT CHINE-FMI (PFC)



En collaboration avec la Banque populaire de Chine (BPC), le FMI organise des cours et séminaires en Chine, destinés aux fonctionnaires du gouvernement chinois et de la BPC. Le programme est devenu opérationnel en juin 2000 et propose des cours sur les questions macroéconomiques, budgétaires, financières et statistiques, ainsi qu'en matière de programmation financière. Pour plus de précisions sur les cours et séminaires offerts par le PFC, veuillez consulter notre site à l'adresse <http://www.imf.org>.

## CENTRE DE FORMATION RÉGIONAL POUR L'AMÉRIQUE LATINE AU BRÉSIL (CFB)



Le gouvernement brésilien et le FMI ont créé un Centre de formation régional pour l'Amérique latine au Brésil. Situé à Brasilia, le CFB est entré en activité en juin 2001. Les cours et séminaires sont proposés principalement en espagnol (avec interprétation en portugais et en anglais si nécessaire) à l'intention de fonctionnaires d'Amérique latine. Une description complète des cours et séminaires offerts par le CFB est disponible dans une brochure séparée qu'il publie au Brésil. Pour des informations plus détaillées, veuillez consulter le site du CFB à l'adresse <http://www.esaf.fazenda.gov.br/parcerias/ccb-esaf/espanhol/home-espanhol.html>.

## AUTRES PROGRAMMES DE FORMATION ET SÉMINAIRES DÉCENTRALISÉS

En dehors de ses activités de formation au siège et dans les centres régionaux de formation, l'Institut du FMI organise des cours et des séminaires décentralisés sur l'analyse, la programmation et la politique financières. Les cours s'adressent aux fonctionnaires de rang intermédiaire et durent généralement deux semaines. Les séminaires sont organisés à l'intention des hauts fonctionnaires et ont une durée qui varie entre deux et cinq jours. La formation est assurée en anglais, en arabe, en espagnol, en français et en portugais. L'interprétation en russe est assurée dans certains cas seulement.

Ces séminaires ou cours sont organisés conjointement avec le pays ou l'institution hôte pour ses propres fonctionnaires ou pour ceux d'un groupe de pays de la région. Ils comportent en général trois volets principaux : familiarisation avec les statistiques et concepts macroéconomiques, techniques de programmation financière et examen des questions de politique générale. Les travaux consistent en conférences, séances de travaux pratiques et tables rondes. Des séances spéciales sur des sujets particuliers peuvent également être organisées si les autorités en expriment le souhait.

L'Institut encourage les fonctionnaires du pays ou de l'institution hôte à présenter des communications, à exprimer leur point de vue sur les documents préparés par les services du FMI et à coprésider les séances de discussion.

## DEMANDE D'ADMISSION ET MODALITÉS DE SÉLECTION

Les cours et séminaires offerts par l'Institut du FMI ont principalement pour objet de renforcer les capacités techniques dont disposent les organes économiques et financiers centraux des pays membres du FMI (ministère des finances, de l'économie ou du plan et banque centrale). C'est pourquoi la préférence est accordée au personnel de ces administrations; dans tous les cas, les candidats doivent être présentés par l'organisme qui les emploie. L'Institut ne peut prendre en considération les demandes d'admission de candidats employés par des institutions non gouvernementales ou des entreprises privées (banques commerciales, universités ou syndicats, par exemple).

Il est indispensable que les organismes qui présentent des candidats veillent attentivement à proposer des personnes qui répondent aux critères retenus pour ce qui est de la formation universitaire, de l'utilité des cours et des connaissances linguistiques. Il convient de ne proposer que des fonctionnaires qui resteront au service de l'État pendant une période raisonnable. Il est également très important que ces organismes veillent à ce que les candidats soient libérés de toutes leurs autres fonctions officielles pendant la durée des cours au siège. **Les organismes ne doivent pas proposer plus de trois candidats par cours. Si un organisme présente plusieurs candidatures, il doit indiquer l'ordre de préférence.**

L'organisme répondant est tenu de certifier que, pendant la durée du cours au siège, le candidat, s'il est admis, bénéficiera d'un congé avec traitement normal, ne sera chargé d'aucune autre fonction ou mission et qu'à son retour il occupera le même poste ou un poste comportant davantage de responsabilités.

### CONNAISSANCES LINGUISTIQUES

Les cours prévus en 2003 seront donnés en anglais, en arabe, en espagnol et en français, comme le précisent le programme des cours décrit dans la présente brochure et le tableau récapitulatif à la dernière page.

Les candidats à un cours doivent être à même de lire, de parler et d'écrire couramment la langue utilisée pour ce cours. Le Comité d'admission peut exiger des candidats qui souhaitent participer à un cours donné dans une langue qui n'est pas leur langue habituelle de travail qu'ils passent un examen reconnu par l'Institut afin de faire évaluer leurs connaissances linguistiques. Les candidats ressortissants de pays dont l'anglais n'est pas la langue officielle et qui souhaitent participer à un cours en anglais doivent faire figurer sur leur formulaire de candidature la note obtenue et un document authentifiant le résultat obtenu

- soit au test d'aptitude linguistique **TOEFL** (Test of English as a Foreign Language), disponible en ligne dans le monde entier. Veuillez consulter le site du TOEFL à l'adresse <http://www.toefl.org/comptest.html>. Les candidats qui passent ce test devront porter le code 5456 sur le formulaire de réponse pour que leur note nous soit communiquée dans les meilleurs délais;
- soit au test d'aptitude **IELTS** (International English Language Testing System) administré par le British Council. Pour plus de précisions, veuillez consulter le site de l'IELTS à l'adresse <http://www.edunet.com/ielts/>.



## MODALITÉS DE SÉLECTION

Les cours de l'Institut sont réservés aux fonctionnaires des pays qui sont membres du FMI ou qui ont déposé une demande d'admission à cette institution; des observateurs de pays non membres et d'organisations internationales sont parfois autorisés à y assister. La priorité est donnée à ceux dont l'activité professionnelle se rapporte au cours auquel ils désirent participer. En moyenne, l'Institut limite à 35-40 le nombre des participants à chaque cours.

Compte tenu du nombre de candidatures présentées, deux critères sont pris en considération : la participation du candidat aux cours précédemment donnés à Washington et le nombre de ressortissants de son pays qui ont déjà suivi ces cours. La sélection s'effectue sur la base des qualifications des candidats (les qualifications requises sont spécifiées pour chaque cours aux sections pertinentes).

Le Comité d'admission de l'Institut du FMI siège sous la présidence du Directeur général adjoint responsable de l'assistance technique. Les candidats retenus et leurs répondants sont informés directement de la décision du Comité d'admission environ deux mois et demi après la date limite de dépôt des candidatures.

Comme le nombre de participants est limité, le Comité d'admission ne peut normalement retenir qu'un candidat par pays aux cours dispensés en anglais. Il ne peut pas non plus s'engager à accepter, pour un cours donné, un candidat de chacun des pays dont des demandes auront été reçues.

En raison du vif intérêt que suscitent les cours de l'Institut du FMI, il est inévitable qu'un certain nombre de candidats qualifiés ne puissent être acceptés. Ceux-ci pourront, sous réserve que leur formation universitaire et leurs fonctions correspondent strictement aux conditions que prévoit la présente brochure pour les différents cours, présenter à une date ultérieure une nouvelle demande d'admission.

Les postulants et les répondants doivent fournir tous les renseignements demandés sur le formulaire de candidature, qui doit être revêtu des signatures requises, ainsi que du sceau de l'organisme d'origine, faute de quoi le dossier ne pourra être examiné. Il est indispensable que les demandes d'admission parviennent à l'Institut du FMI avant la date limite indiquée pour chaque cours. L'Institut n'examinera pas les dossiers reçus passé ce délai.

Les dossiers incomplets ne seront pas examinés. Les formulaires doivent être remplis dans la langue du cours auquel ils se rapportent (sauf pour les cours en arabe), faute de quoi ils ne seront pas examinés.

Un formulaire de candidature est inséré dans la présente brochure. Des formulaires sont aussi disponibles auprès des ministères des finances, de l'économie ou du plan, de la banque centrale et des bureaux des représentants résidents du FMI. Ils peuvent aussi être demandés directement à l'Institut du FMI, à l'adresse indiquée dans la présente brochure.

La demande d'admission par voie électronique est une nouvelle option, qui ne peut être utilisée que pour les cours offerts en anglais à l'Institut du FMI ou à l'Institut multilatéral de Vienne. Les candidats qui sont connectés à Internet et qui disposent d'une adresse électronique peuvent envoyer leur demande d'admission par voie électronique. Pour plus de précisions sur cette option, veuillez consulter le site du FMI à l'adresse <http://www.imf.org>.



## PROCÉDURE ET DATES LIMITES DE DÉPÔT DES CANDIDATURES

## DEMANDE D'ADMISSION PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

## COURS PRÉALABLE (PPF) ET CONDITIONS D'ADMISSION

Le tableau ci-dessous aide à déterminer qui peut poser sa candidature à des cours spécifiques, les candidats devant, par exemple, suivre le cours sur la programmation et les politiques financières (PPF) comme préalable à de nombreux cours offerts par l'Institut.

*Si vous avez suivi ce cours... Vous pouvez ou non demander à suivre ces cours...*



AU SIÈGE	PPF	TE/PPF	GMF	IMB	GMSF	SBP	SFP	PMF	SMF	FP
PPF	Non	Non	○	○	○	◆	◆	◆	◆	◆
TE/PPF	Non	Non	○	○	○	◆	◆	◆	◆	◆
GMF	○	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
AMF/GMSF	○	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
SBP	◆	◆	◆	◆	◆	Non	◆	◆	◆	◆
SFP	◆	◆	◆	◆	◆	◆	Non	◆	◆	◆
OMC/PMF	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	Non	◆	◆
SMB/SMF	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	Non	◆
SCN	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆
FP	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	Non
<b>À l'IMV</b>										
PEA	Non	Non	○	○	○	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
APM	○	Non	○	○	○	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Programme de bourses d'études pour l'Asie	○	Oui	○	○	○	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
<b>AU SIÈGE - Supprimés</b>										
PPFA	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
GPM/TAP	Non	Non	○	○	○	◆	◆	◆	◆	◆
<b>À l'IMV - Supprimés</b>										
COURS GÉNÉRAL	Non	Non	○	○	○	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
TAP	Non	Non	○	○	○	◆	◆	◆	◆	◆
Non = Vous n'êtes pas admissible.      ◆ = Vous êtes admissible si vos attributions ont considérablement changé. Oui = Vous êtes admissible.              ○ = Vous êtes admissible si vous avez suivi le cours il y a plus de deux ans.										

## DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES

Les bureaux où sont installés les services de l'Institut du FMI, deux salles de conférences et la plupart des salles réservées aux séminaires se trouvent au deuxième et au troisième étage de l'immeuble International Square, à deux pas du siège du FMI; d'autres salles de conférences et plusieurs salles de séminaires sont situées au quatrième et au cinquième étage du bâtiment du siège. L'Institut du FMI a un centre d'information et une bibliothèque qui dispose d'une collection limitée d'ouvrages en anglais, en arabe, en espagnol et en français. Les participants peuvent aussi avoir accès au fonds documentaire de la Bibliothèque de la Banque et du Fonds, qui se compose de vastes collections d'ouvrages et de publications diverses sur toutes les branches de l'économie.

### VOYAGE

Chaque participant, ou l'organisme qui le présente, doit se charger d'acheter le billet d'avion aller-retour pour Washington et d'organiser tous les détails du voyage, en veillant à ce que le participant arrive un jour ou deux avant le début du cours et reste jusqu'à la clôture du cours.

Le participant recevra une somme forfaitaire en dollars (spécifiée dans la lettre d'invitation), en remboursement de son billet et de ses frais de voyage, à son arrivée à Washington.

Dans des circonstances exceptionnelles et sur réception d'une demande spéciale de l'organisme qui présente le candidat dans les deux semaines suivant l'envoi de l'invitation, le FMI peut envisager de se charger de l'organisation du voyage. En cas de retrait (avant le début ou pendant la durée du cours) d'un candidat dont le billet a été prépayé par le FMI, les frais d'annulation ou le montant intégral du billet devront lui être remboursés par l'organisme ayant présenté le candidat. Le FMI ne prendra en charge aucun des frais encourus pour le compte ou au nom de la famille du participant.

Les participants sont assurés contre les accidents pendant le voyage aller-retour entre le lieu de résidence et Washington, ainsi que pendant la durée des cours de l'Institut.



## HÉBERGEMENT

Le FMI loge gratuitement les participants dans l'immeuble Concordia qu'il possède non loin de son siège, à l'adresse suivante : 1250 New Hampshire Avenue, N.W., Washington, DC 20036. L'hébergement est disponible gratuitement au plus tôt deux nuits avant le début du cours et au plus tard deux nuits après la fin du cours. Chaque participant dispose d'un appartement que seul son conjoint peut partager sans frais. Les enfants âgés de dix-sept ans et moins ne sont pas admis au Concordia; cette règle ne souffre aucune exception. Les participants qui viennent accompagnés de leurs enfants doivent prendre leurs dispositions pour se loger ailleurs à leurs frais.

## INDEMNITÉS DE SÉJOUR

Le FMI verse à chaque participant inscrit à un cours de l'Institut une indemnité journalière de 50 dollars. Cette indemnité doit couvrir le prix des repas, ainsi que certaines dépenses accessoires. Cependant, même gérée avec soin, elle n'est pas suffisante pour permettre à un couple de vivre à Washington. Les participants accompagnés de leur conjoint ou de leurs enfants doivent donc être en mesure de la compléter, au besoin, avec leurs ressources personnelles.

## EXAMENS MÉDICAUX ET ASSURANCES

L'Institut prend les dispositions nécessaires pour offrir aux participants aux cours réguliers une assurance maladie couvrant les frais médicaux essentiels et le coût d'une éventuelle hospitalisation (sauf pour les cours/séminaires d'une durée de deux jours à deux semaines). Toutefois, cette assurance ne couvre pas les frais que pourrait entraîner un état de santé préexistant, une grossesse par exemple. Les organismes qui présentent des candidats doivent donc garantir que, avant le cours, ceux-ci sont en bonne santé et ne sont atteints d'aucune maladie contagieuse et que rien dans leur état de santé (notamment un handicap physique ou des troubles mentaux) ne risque d'entraver leur participation au cours.

Il leur est en outre demandé de veiller à ce que les participants (et leur conjoint s'il les accompagne) subissent un examen médical complet avant de venir à Washington. Les organismes qui présentent des candidats doivent également s'engager à rembourser promptement au FMI tous les frais médicaux que l'institution pourrait assumer pour le compte des participants et de leur famille du fait d'un problème de santé préexistant, d'un handicap physique ou d'une grossesse. Ils sont, en outre, tenus de financer tous les frais médicaux non couverts par l'assurance.

## ACTIVITÉS DE LOISIR

À l'occasion des cours, l'Institut prévoit un programme de loisirs auquel tous les participants et leurs conjoints sont invités à prendre part.

## RENSEIGNEMENTS DIVERS

Chaque participant reçoit en même temps que la lettre d'invitation des précisions sur les conditions de voyage, l'assurance maladie et les autres types d'assurance, l'hébergement et autres dispositions, ainsi que des renseignements pratiques concernant l'installation à Washington. Dès leur arrivée, les participants seront raccordés au système de messagerie électronique du FMI.

## CORRESPONDANCE

Le courrier acheminé par poste aérienne doit indiquer le numéro de référence du cours et être envoyé à l'adresse suivante :

**Mrs. Gemina Archer-Davies**  
*Chief, Administrative Division*  
IMF Institute  
International Monetary Fund  
Washington, DC 20431 (U.S.A.)

Les télécopies doivent indiquer le numéro de référence du cours et être envoyées aux numéros qui suivent : (202) 623-6490  
(202) 623-4661

Les messages électroniques doivent indiquer le numéro de référence du cours et être envoyés à l'adresse qui suit : [insinfo@imf.org](mailto:insinfo@imf.org).

Les télex doivent indiquer le numéro de référence du cours et être envoyés aux numéros qui suivent : 64111 IMF UW  
248331 IMF UR  
197677 FUND UT

Le numéro de téléphone de l'Institut du FMI est le 202-623-6660. Pour les appels effectués en dehors de Washington, il convient d'utiliser ces dix chiffres; pour les appels locaux, il suffit de composer les sept derniers chiffres.

Des informations sur l'ensemble des activités de l'Institut du FMI figurent dans un rapport biennal sur la formation qui est préparé par l'Institut et est disponible sur demande. L'Institut met régulièrement à jour les informations sur son programme de formation : veuillez consulter sa page d'accueil à l'adresse <http://www.imf.org/external/np/ins/english/index.htm>, sur le site du FMI, <http://www.imf.org>.



## PUBLICATIONS DE L'INSTITUT DU FMI

L'Institut du FMI offre plusieurs publications qui peuvent être obtenues gratuitement :

- Le courrier de l'Institut du FMI
- Rapport sur la formation dispensée par le FMI
- Programme de l'Institut multilatéral de Vienne
- Programme de l'Institut régional de Singapour-FMI
- Programme de l'Institut multilatéral d'Afrique
- Programme de bourses d'études approfondies Japon-FMI

Pour obtenir ces publications gratuites et les formulaires d'admission aux cours de l'Institut et au programme de bourses d'études, veuillez vous adresser à la Division administrative de l'Institut du FMI.

---

Par ailleurs, l'Institut du FMI a publié récemment plusieurs documents et disques optiques compacts :

**Financial Programming and Policy: The Case of Hungary**, Karen Swiderski, 1992, 17,50 \$, en anglais, code de référence # FPPHEA



**Macroeconomic Adjustment: Policy Instruments and Issues**, Jeffrey M. Davis, ed., 1992, 12,50 \$, en anglais, code de référence # MAPIEA

**Approaches to Exchange Rate Policy: Choices for Developing and Transition Economies**, Richard C. Barth and Chorng-Huey Wong, eds., 1994, 22 \$, en anglais, code de référence # AERPEA

**Coordinating Stabilization and Structural Reform**, Richard C. Barth, Alan R. Roe and Chorng-Huey Wong, eds., 1994, 22 \$, en anglais, code de référence # CSSREA

**A Manual for Country Economists**, Marcello Caiola, 1995, 25 \$, en anglais, code de référence # MCEEA



**Financial Programming and Policy: The Case of Sri Lanka**, S. Rajcoomar and Michael Bell, 1996, 19 \$, en anglais, code de référence # FPSLEA

**MacroLinks: A Program about the Interrelations Among Macroeconomic Accounts**, 1996, 29,50 \$, en anglais et en espagnol, code de référence # MPIMEI (CD-ROM)

**Why Is China Growing So Fast?**, Mohsin Khan and Zulu Hu, 1996, gratuit, en anglais, code de référence # EIIEA, et en chinois, code de référence # EIICA

**External Finance for Low-Income Countries**, Zubair Iqbal and Ravi Kanbur, eds., 1997, 22,50 \$, en anglais, code de référence # EFLCEA



**Macroeconomic Accounting and Analysis in Transition Economies**, Abdessatar Ouanes and Subhash Thakur, 1997, 19 \$, en anglais, code de référence # MAATEA.

**Macroeconomic Analysis and Policy: The Case of Egypt**, by a team led by Samir El-Khouri, 1997, 19 \$, en arabe, ISBN 1-55775-639-2

**Trade Policy Issues**, Naheed Kirmani and Chorng-Huey Wong, eds., 1997, 22 \$, en anglais, code de référence # TPIEA

**Trade Reform and Regional Integration in Africa**, Zubair Iqbal and Mohsin S. Khan, eds., 1998, 22 \$, en anglais, code de référence # TRRIEA

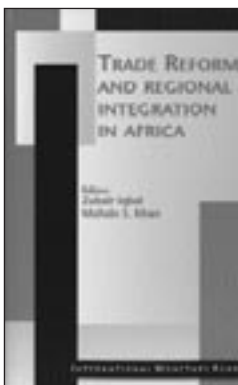


**Balance of Payments: Accounts and Analysis**, 1999, 29,50 \$, en anglais, code de référence # BOPAEI (CD-ROM)

**Exchange Rate Analysis with a Case Study on Poland**, 1999, 29,50 \$, en anglais, code de référence # ERAEI

**Programmation financière : méthodes et application à la Tunisie**, par une équipe dirigée par Roland Daumont, Institut du FMI, 1999, 24 \$, en français, code de référence # PFMAFAFA

**Financial Programming and Policy: The Case of Turkey**, Richard C. Barth and William Hemphill, eds., March 2000, 29,50 \$, en anglais, code de référence # FPPTEA



**External Debt and Capital Flight in Sub-Saharan Africa**, S. Ibi Ajayi and Mohsin S. Khan, eds., May 2000, 26 \$, en anglais, code de référence # EDCFEA

**A Decade of Transition: Achievements and Challenges**, Oleh Havrylyshyn and Saleh M. Nsouli, eds., 2001, 26 \$, en anglais, code de référence # DTACEA

**Macroeconomic Management—Programs and Policies**, Mohsin S. Khan, Saleh M. Nsouli, and Chorng-Huey Wong, eds., 2002, 28 \$, en anglais, ISBN 1-58906-094-6

**Programación financiera: Métodos y aplicación al caso de Colombia**, preparado por un equipo encabezado por Enzo Croce, Instituto del FMI, 2002, 26,50 \$, en espagnol, code de référence # PFMASA

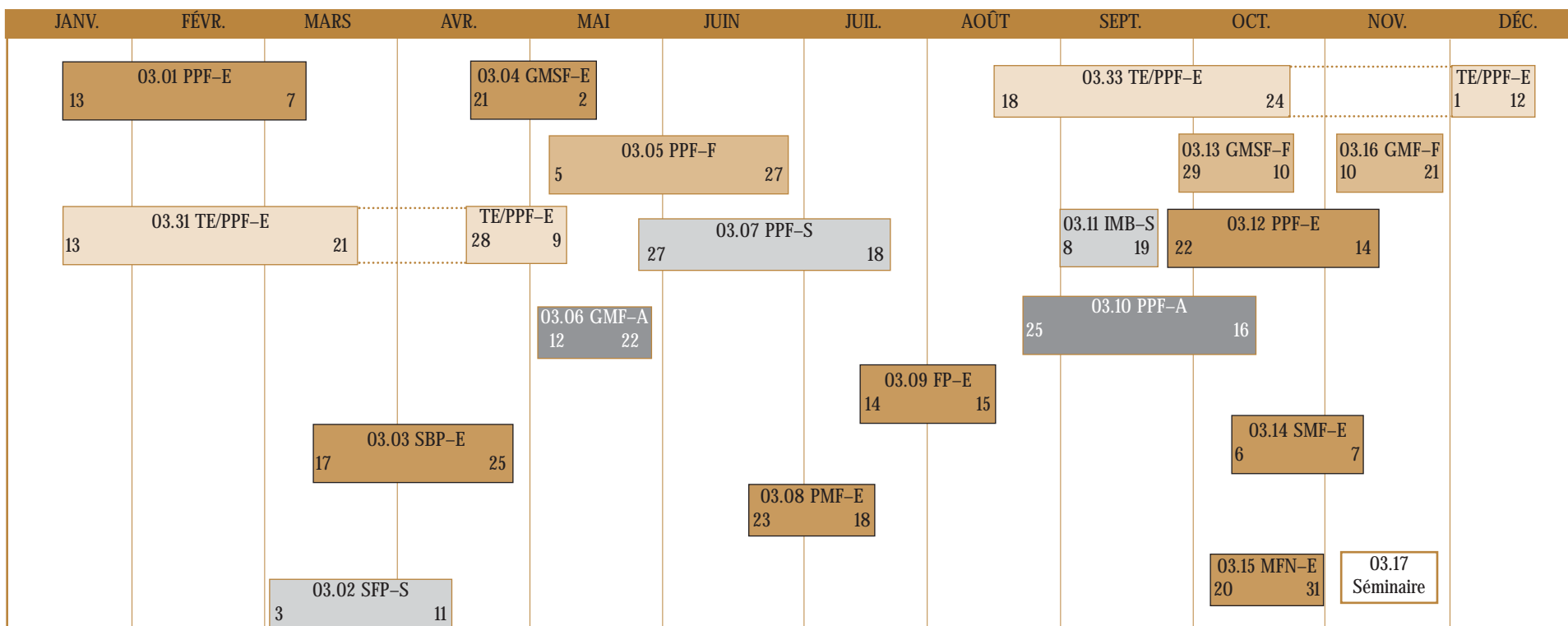
Pour obtenir ces publications, veuillez vous adresser à :  
International Monetary Fund  
Publication Services, Catalog Orders  
700 19th Street, N.W.  
Washington, DC 20431 (U.S.A.)

Téléphone : (202) 623-7430  
Télécopieur : (RCA) 248331 IMFUR  
Télex : (202) 623-7201  
Adresse électronique : [publications@imf.org](mailto:publications@imf.org)  
Internet : <http://www.imf.org>



Siège du FMI : 700 19th Street, N.W., Washington, DC 20431 • Téléphone : (202) 623-7000  
 Institut du FMI : 1875 “Eye” Street, N.W., deuxième étage, Washington, DC 20431 • Téléphone : (202) 623-6660  
 Concordia : 1250 New Hampshire Avenue, N.W., Washington, DC 20036 • Téléphone : (202) 973-5500

# Institut du FMI programme des cours en 2003



Langue :  Arabe (A)  Anglais (E)  Français (F)  Espagnol (S)

Type de formation :  Téléenseignement  Séminaire

Cours N°	Intitulé du cours (langue)	Date limite de dépôt des candidatures	TE N°	Intitulé du cours (langue)	Date limite de dépôt des candidatures
03.01	Programmation et politiques financières (PPF-E)	9 août 2002	03.31	Programmation et politiques financières par téléenseignement (TE/PPF-E)	16 août 2002
03.02	Statistiques de finances publiques (SFP-S)	4 octobre 2002			
03.03	Statistiques de balance des paiements (SBP-E)	11 octobre 2002	03.33	Programmation et politiques financières par téléenseignement (TE/PPF-E)	21 mars 2003
03.04	Gestion macroéconomique et secteur financier (GMSF-E)	15 novembre 2002			
03.05	Programmation et politiques financières (PPF-F)	22 novembre 2002			
03.06	Gestion macroéconomique et questions de finances publiques (GMF-A)	6 décembre 2002	<b>Séminaire N°</b>	<b>Intitulé du séminaire (langue)</b>	
03.07	Programmation et politiques financières (PPF-S)	20 décembre 2002	03.17	Sera annoncé ultérieurement	Sur invitation seulement
03.08	Politiques pour la stabilité monétaire et financière (PMF-E)	10 janvier 2003			
03.09	Finances publiques (FP-E)	31 janvier 2003			
03.10	Programmation et politiques financières (PPF-A)	28 mars 2003			
03.11	Impact macroéconomique du budget (IMB-S)	4 avril 2003			
03.12	Programmation et politiques financières (PPF-E)	11 avril 2003			
03.13	Gestion macroéconomique et secteur financier (GMSF-F)	18 avril 2003			
03.14	Statistiques monétaires et financières (SMF-E)	25 avril 2003			
03.15	Marchés financiers et nouveaux instruments financiers (MFN-E)	Sur invitation seulement			
03.16	Gestion macroéconomique et questions de finances publiques (GMF-F)	23 mai 2003			

## LA MISIÓN DEL INSTITUTO DEL FMI

El Instituto del FMI tiene como misión fortalecer la capacidad de los países miembros del Fondo para formular políticas económicas y la capacidad del personal de la institución para proveer análisis y asesoramiento de alta calidad. Con estos fines, el Instituto:

- Ofrece capacitación para la formulación e implementación de políticas macroeconómicas y financieras a los funcionarios de los países miembros del FMI a través de cursos, seminarios y conferencias, que tienen lugar en Washington, en los institutos regionales de capacitación del FMI y en los países miembros.
- Organiza un programa de cursos y seminarios sobre economía, finanzas y econometría para los economistas del FMI.

Como complemento de su labor de capacitación y divulgación, el Instituto produce y publica documentos de investigación y material didáctico, y utiliza tecnologías y métodos de enseñanza innovadores, como los sistemas informatizados de capacitación y la enseñanza a distancia.